

Le 19/10/2024

Rapport moral Assemblée générale CMPR le 23/11/2024 année 2024

ORDRE DU JOUR

Vérification et enregistrement des mandats des délégués de clubs
Lecture et approbation du CR de l'AG 2023
Compte-rendu des activités et bilan de l'année 2024, projets 2025
Bilan comptable

RAPPORT MORAL

Présents :

Excusés

Enregistrement des mandats :

Lecture et approbation du PV de l'AG 2023 (en ligne)

BILAN D'ACTIVITE

ACTIONS DIVERSES

Médecine de la plongée

Participation des médecins de l'Inter Région aux visites médicales de non contre-indication pour les reprises après accident et les cas litigieux

E nseignement de la physiologie (Dr Caliot - Cours Université de BDX 2 - Capacité et DU de Médecine du Sport: Pathologie de la plongée et Physiopathologie des ADD, ORL et plongée – Visite médicale du plongeur – ORL et médecine du sport)

Consultations de médecine de plongée à Royan (JC Doukhan), au CH de Dax (JL Périé), au CH Bayonne (Dr Barandiaran), en club (P Duvezin)

Participation au jury de thèse du Dr J Tainguy le 24/06/2024 « Focus sur la dysbarie »

Réunion de débriefing sur un accident OPI avec les dirigeants et encadrants du club Apnée 79 le 06/05/2024

Mise en place d'une formation à la Médecine de la plongée du 4 au 6 avril 2024 à Talence

Réunion de la CMPR en visio le 25/06/2024 : objet : concertation sur les dossiers problématiques

Secourisme

Secourisme RIFAP dans les clubs, révision des encadrants sur le thème de la prise en charge des accidents de plongée (V Poncin dans le 40, O Chollet dans le 33)

Sport-santé (cf ci-dessous)

Mise en place par lui-même d'une section Sport-santé au sein du club de Jc Doukhan dans le 17.

Information

Informations médicales et fédérales aux médecins fédéraux

LISTING DES MEDECINS FEDERAUX.

98 médecins fédéraux dans la région à ce jour.

Agrément en 2024 de 1 médecin en tant que médecin fédéral (Drs A Duvignaud (33))

3 commissions médicales départementales existent : 17 (psdt JC Doukhan), 87 (JF Pons) et 40 (V Poncin). Par département :

- (16 : 1)
- 17 : 16 médecins fédéraux
- 19 : 3
- (23 :1)
- 24 : 4
- 33 : 25
- 40 : 12
- 47 : 10
- 64 : 9
- 79 : 3
- 86 : 7
- 87 : 7

Il est rappelé que le titre de médecin fédéral nécessite d'être à jour de sa licence, son activité fédérale est alors couverte par l'assurance Axa de la FFESSM.

Une mise à jour des coordonnées de chaque médecin fédéral devra être faite l'année prochaine.

La mesure fédérale de suppression du recours au médecin fédéral dans la plupart des certificats médicaux rend de fait le médecin fédéral un spécialiste à consulter en cas de recours ou d'accident et en cas de reprise après accident de plongée. De fait un médecin fédéral se doit d'avoir eu une formation adéquate (DIU ou formation fédérale)

Nous rappelons que de l'avis de la CMPR le 1^{er} CACI de prise de licence devrait être réalisé par un médecin fédéral ou diplômé (HB ou MS), ce qui éviterait à des plongeurs souffrant d'une contre-indication d'accéder à des niveaux avancés voire d'encadrement, de même pour toute pathologie chronique.

ACCIDENTS : Gestion au quotidien des incidents ou accidents de plongée dans la région et des interrogations des clubs , des médecins traitants ou des licenciés.

Cas qui m'ont été déclarés PERIODE allant du: **01/10/2023 au 01/11/2024 : 15**

Provenance des déclarations :

- 3 déclarés par un médecin fédéral
- 6 déclarés par la Base fédérale d'Hendaye
- 5 par le club
- 2 par un codep
- 1 par le CTS
- 2 déclarés par le plongeur

Détails des accidents :

- 14/01/23: **ADD** médullaire en fosse
- 03/2024 : **ADD** exercices N2, FOP diagnostiqué
- 13/04/24 **OPI**
- 21/04/24 **OPI** + suraccident
- 22/04/24 **ADD** vestibulaire FOP diagnostiqué
- 05/05/24 **OPI** stage N4 épreuve de la nage
- 25/05/24 **ADD** cérébral
- 30/05/24 : **ADD** vestibulaire formation moniteur
- 02/06/24 BT oreille interne +**ADD** vestibulaire formation N3
- /24 **ADD** eau à 14°C
- 01/08/24 **OPI** eau à 15°C
- 14/08/24 **OPI** épreuve capelé N4
- 14/08/24 décès Montulat
- 14/08/24 décès Montulat
- 19/10/24 **ADD** vestibulaire formation N3

Soit 7 ADD, 5 OPI et 2 décès

Plongeurs arrivés au caisson du CHU de Bordeaux (chiffres Pr Vargas) suivi ou pas de recompression : **12**

Comme tous les ans on constate une sous-déclaration des cas d'accidents.

SEMINAIRE

Tentative d'organisation d'un séminaire décentralisé au Kenya mais nous n'avons pas atteint le nombre minimum d'inscrits.

Formation en MEDECINE SUBAQUATIQUE

Mise en place et organisation d'une formation à la Médecine subaquatique à Talence du 04 au 06/04/2024
9 inscrits ; tous les cours ont été réalisés par des intervenants de la région.

La 1^{ère} session de cours a eu lieu à Bordeaux du 16 au 20/01/23 regroupant les thèmes suivants :

- Présentation de la FFESSM, manuel du médecin fédéral
- Visite médicale du plongeur, CACI et contre-indications
- Lois physiques et accidents de plongée
- Physiopathologies des ADD, prise en charge, OHB
- Accidents liés à l'apnée
- Ophtalmologie et plongée
- Poumon et plongée : tabagisme asthme OPI
- Cœur et plongée
- La problématique du FOP et la plongée bouteille
- ORL et plongée
- Responsabilité médicale fédérale, assurances, contentieux, contrats d'exercice

SPORT-SANTE:

Dr JC Doukhan : responsable « Sport-santé » pour le CSNA

Réunion de la CMPR en visio le

10 médecins fédéraux présents.

DEMARRAGE du SITE INTERNET de la CMPR

Page hébergée par VPDIVE

Adresse : <https://medicale-csna.vpdive.com>

Future adresse : ffessm-csna.vpdive.com

Administrateur : la présidente ; espace dédié par médecin fédéral

Intérêts : listing des MF, informations, actualités, documents etc...

BILAN COMPTABLE 2024

Budget accordé CSNA 1500 €

Dépenses 2024

0 € frais de déplacement

61.92€ timbres

Formation à la médecine de la plongée les 5 et 6 /04 2024 : location de la salle cros 128€

Boissons et plateaux repas 703.40€

AG 2023 Rochefort : 145€

Jury de thèse de médecine le 2024 à Bordeaux : 114.90€

Dépenses de la CMPR : 1153.22 €

Recettes : 615€

Solde positif : 1500 + 615

- 1153.22 = 953€

Budget prévisionnel 2025

Budget demandé 1500 €

Dépenses:

1000€ participation au séminaire décentralisé pour les médecins fédéraux

50€ timbres fournitures

450€ actions diverses, participation aux frais liés à une formation fédérale de Médecine subaquatique,

participation aux Journées toulonnaises de médecine de plongée ou journée Medsubhyp

Recettes : 0

La présidente de la commission a opté pour la défiscalisation des frais de déplacement

Projets

Exercice pratique de mise en situation de moniteurs professionnels devant un accident de plongée à la BFH

Même action à envisager destinée aux médecins fédéraux

Séminaire décentralisé des médecins fédéraux, si organisable, lieu et date exacts non déterminés , la période de l'automne serait préférée au printemps A DISCUTER :....

Formation fédérale à la Médecine subaquatique à voir en fonction de la demande

Réalisation d'un flyer destiné à être remis au Centre hyperbare de Bordeaux pour les plongeurs ayant été caissonnés : recommandation, liens vers le site etc... (en cours)
